



CC Villers-Cotterêts - Forêt de Retz (Siren : 240200691)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Villers-Cotterêts
Arrondissement	Soissons
Département	Aisne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/12/1999
Date d'effet	21/12/1999

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Alexandre de MONTESQUIOU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9, rue Marx Dormoy
Numéro et libellé dans la voie	BP 133
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	02603 Villers-Cotterêts
Téléphone	03 23 96 13 01
Fax	03 23 96 28 24
Courriel	ccvcfr@wanadoo.fr
Site internet	http://tourisme.cc-villers-cotterets.fr/page.asp?idSite=23

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	16 084
Densité moyenne	69,05

Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
02	Corcy (210202016)	328
02	Coyolles (210202172)	407
02	Dampleux (210202438)	433
02	Faverolles (210202842)	329
02	Fleury (210202974)	133
02	Haramont (210203485)	600
02	Largny-sur-Automne (210203899)	262
02	Longpont (210204152)	305
02	Louâtre (210204186)	215
02	Montgobert (210204830)	208
02	Oigny-en-Valois (210205456)	149
02	Puiseux-en-Retz (210206033)	221
02	Retheuil (210206199)	393
02	Soucy (210207023)	93
02	Taillefontaine (210207072)	275
02	Villers-Cotterêts (210207833)	11 085
02	Villers-Hélon (210207858)	239
02	Vivières (210207957)	409

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Sanitaires et social
- Activités sanitaires
<i>promotion et l'installation des établissements médico-sociaux</i>
- Action sociale
<i>Création et gestion de chantiers d'insertion Soutien à l'épicerie sociale</i>
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Organisation des transports urbains

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Sont reconnus d'intérêt communautaire la création, l'aménagement et l'entretien des voies classées dans le domaine public des communes membres : - hors agglomération et hameau, - et dans les zones d'activités communautaires et les voies à créer pour accéder aux zones d'activités communautaires, dont la liste est jointe en annexe. Sont également reconnues d'intérêt communautaire les dépendances desdites voiries : - le sous-sol des voies, - les talus et murs de soutènement indispensables au maintien de la chaussée, - les accotements et fossés, - les installations implantées dans l'emprise des voies publiques, dont la signalétique horizontale et verticales. Mais également dans les zones d'activités communautaires : - les trottoirs en bordure de chaussée, - les pistes cyclables, - les arbres et les espaces verts implantés en bordure de chaussée, l'éclairage public en bordure de chaussée.

Développement touristique

- Tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Autres

- Autres

Compétences détaillées : Les compétences obligatoires : 1. Aménagement de l'espace communautaire Schéma de cohérence territoriale (SCOT). 2. Actions de développement économique Aménagement, gestion et entretien des zones d'activité industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les zones d'activités : - existantes (Queue d'Oigny ; Les Verriers et Chênois) - futures, d'une superficie au moins égale à 5 000 m². Les compétences optionnelles : 1. Protection et mise en valeur de l'environnement Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Études en matière d'environnement. Contrôle, entretien et réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif. 2. Politique du logement et du cadre de vie Définition d'un plan local de l'habitat. Réhabilitation du patrimoine bâti existant. Contractualisation ou accompagnement de procédures d'amélioration de l'habitat et de son environnement. 3. Création, aménagement et entretien de la voirie (détaillée dans la rubrique) 4. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs - Piscine et salle de musculation - Ecole de Musique - Espace multifonctionnel intercommunal d'une capacité d'accueil de 1 000 personnes au minimum Participation et/ou organisation de manifestations ponctuelles intercommunales, à caractère sportif, social, culturel. 5. Actions sociales (CF compétence détaillée) Les compétences facultatives : 1. Tourisme Élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement de l'activité touristique. Gestion de l'office de tourisme intercommunal. 2. Délinquance Création et gestion d'un comité intercommunal de Prévention de la délinquance. 3. Établissements médico-sociaux Promotion à l'installation d'établissements médico-sociaux. 4. Transports : Organisation d'un réseau de transport collectif prévoyant la desserte urbaine de VILLERS-COTTERETS et le transport à la demande pour les autres communes membres à l'exclusion du transport scolaire

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
02	Valor'Aisne (Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne) (250208790)	SM ouvert	531 977

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)